

Marssac Info

Journal Municipal d'information

Juin 2020 - N° 103



Enfin !

Chers marssacois, chères marssacoises,

Après quatre mois d'absence voici enfin le nouveau Marssac info.

Ces quelques mois écoulés ont été éprouvants pour chacun de nous, personnellement et collectivement. Je ne souhaite pas revenir dessus plus que nécessaire. Les médias en ont très largement parlé et même trop.

Je veux simplement adresser ici mes pensées les plus sincères aux familles qui ont perdu un proche emporté par le covid-19.

Je veux aussi vous remercier, vous toutes et tous, pour la responsabilité et le sérieux dont vous avez fait preuve dans l'application stricte des consignes du confinement qui ont permis de sauver des vies et de faire reculer la pandémie.

Je veux enfin remercier très chaleureusement l'ensemble des acteurs, agents municipaux, élus, personnels de l'école, de la crèche, du centre de loisirs, soignants, commerçants, artisans, et tous corps de métier qui ont été mobilisés sur le terrain durant cette période si particulière.

« Je m'intéresse beaucoup à l'avenir car c'est là que j'ai l'intention de passer le reste de mes jours ». C'est avec cette déclaration, que l'on prête à Woody Allen, que je souhaite débiter ce nouveau mandat.

Ce nouveau Marssac Info est le reflet de notre volonté de regarder l'avenir avec résolution et optimisme.

Au fil des pages, vous découvrirez le visage de notre nouveau Conseil Municipal, enfin installé dans ses fonctions, ainsi que l'ensemble des commissions délégations et représentations, indispensables à la bonne marche d'une commune telle que la nôtre.

Optimisme également quant à l'ouverture, dans les temps, de notre nouvelle école. Malgré le confinement et les retards pris, les travaux se terminent et cette école flambant neuve sera opérationnelle pour accueillir petits et grands à la rentrée.

Certains le savent déjà, mais d'autres pas ! Notre commune a ouvert une page officielle sur Facebook. Alimentée régulièrement, elle permet de vous informer en temps réel de la vie et des projets de notre commune.

Je souhaite terminer par nos commerçants et artisans qui ont été durement touchés par le confinement. La municipalité a souhaité leur rendre hommage et les mettre en lumière dans ce numéro. Connus ou moins connus, ils sont la colonne vertébrale de notre commune et de son attractivité. Rendez-leur visite, faites connaissance. Notre commerce local, c'est des produits de qualité, des emplois de proximité, du lien social indispensable entre nous.

Le commerce de proximité est vital pour toute notre économie. Soutenons-le !

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été.

Prenez soin de vous.

Anne-Marie Rosé

**J'aime mon
commerce de proximité**



Je le soutiens !

[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 à 5
Chuuuut	p 5
Horaires d'été de la Mairie	p 5
Restez connecté avec votre commune	p 5
Du nouveau pour les associations de Marssac	p 6
Marssac page officielle	p 6
Histoires de vie, histoires du quotidien	p 7
Opération tranquillité vacances	p 8
L'Association Autan pour soi : reprise des activités	p 9
Devenez distributeur du Marssac Info	p 9
Studio de danse Ambiance Scandale	p 10
Foot : préparation de la nouvelle saison	p 11
Comité des fêtes : annulation de la St Quil	p 11
Le Marssac Volley Club recrute	p 11
Reprise du Marssac Info	p 12
Disparition du Docteur Esquerré	p 12
Marssac : «Vive les vacances au centre de loisirs Clé des Champs»	p 13
Marssac XV à la relance	p 13
«La confi-danse de DuolaB», retour sur une période particulière	p 14
Le nouveau visage de votre Conseil Municipal	p 15 à 18
Le budget de notre commune	p 19 à 22
Comptes-rendus du Conseil Municipal	p 22 à 28
Marssac aime ses commerçants	p 28 à 42
Vos relais de quartier	p 42
Numéros utiles	p 43
Dispositif canicule	p 43 & 44

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Une assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn libre
Le journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à redaction@letarnlibre.com

Envoyez vos articles et vos photos à communication@marssac-sur-tarn.fr

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

communication@marssac-sur-tarn.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune



Taille des arbres

Nos agents ont profité d'une période pluvieuse pour tailler quelques arbres (relevage des branches et coupe du bois mort), situés rue St Exupéry et rue Romain Rolland.



Taille de la haie du stade

Au mois de mars, juste avant le confinement, la haie qui entoure le terrain d'honneur du Stade Désiré Gach (350 ml) a été taillée par le CPIE.



Intervention sur la voirie

Comme chaque année la régie voirie de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois répare nos routes et nos rues. Hormis les petits trous qui peuvent apparaître, repris tout au long de l'année, la régie s'est concentrée sur les rues des Rosiers et des Mimosas pour reprofiler et revêtir d'un bicouche les imperfections de ces rues.



Fleurissement

La pose des tapis de fleurs d'été a pu être réalisée dans les temps, ainsi que le fleurissement rue de Florentin. Cette année ce sont des millets, gaillardes, sauges, œillets, et zinnias dans les tons jaune-rouge qui recouvrent nos massifs. Dans les jardinières de la rue de Florentin ont été plantés des Pétunias retombant à grosse floraison de couleur rouge vif.



Désherbage du cimetière

Durant la période de confinement, beaucoup de zones ont été laissées à l'abandon, dont les cimetières. Grâce à l'intervention du CPIE du Tarn (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) début Juin, le désherbage manuel des deux cimetières a été réalisé.

Renforcement du clocher

Début mars des travaux de renforcement et de réparation du clocher ont été entrepris. 4 tirants en pied du toit du clocher ont été placés afin de maintenir un «cerclage» du clocher. Reprise des glacis avec mortier de chaux hydraulique naturelle fibré sur les maçonneries de la flèche, du clocher et des clochetons.





Nouvelle école élémentaire et agrandissement de la cantine scolaire



La nouvelle école élémentaire et l'agrandissement de la cantine en chiffres

L'école

1317 m² de surface de plancher créés

1 hall d'accueil	115 m ²
9 classes de 65 m ² chacune	
1 salle multifonction, bibliothèque - centre de documentation	95 m ²
1 bureau de direction	13,5 m ²
1 salle des professeurs	20 m ²
1 bloc sanitaires filles	17 m ²
1 bloc sanitaires garçons	13 m ²
1 local de rangement	15,5 m ²
1 local ménage	18 m ²
1 préau	200 m ²
1 cour commune avec le CLAE	850 m ²
1 garage à vélos couvert	15 m ²



La cantine

Agrandissement et réaménagement de la partie technique : + 30 m²
Agrandissement de la partie restaurant : + 70 m²



Le chantier de la nouvelle école élémentaire a repris

Les travaux, arrêtés lors du confinement, ont pu reprendre et avancent normalement pour une rentrée prévue dans les locaux au mois de septembre.

Le carrelage est terminé, le plombier réalise les finitions, l'électricien tire les derniers fils et le peintre progresse, lui aussi, très bien.

Les extérieurs vont très vite prendre forme courant juillet.





Renforcement de la chaussée

Il y a bien des années que la chaussée au niveau du pont du chemin de Guille était « fragile », la C2A a fait intervenir une entreprise afin de consolider cette chaussée.



Echenillages

Début Mars la société TS Arbres est intervenue pour enlever les nids des chenilles processionnaires dans les pins communaux. Divers endroits ont été visités : école maternelle, parc municipal Nadine Montois, rue St Exupéry et R. Rolland, Beau site, Charcot, Clos Provençal...



Taille de haie

Ce début d'année a été consacré par les agents des espaces verts, à la taille des différentes haies de la commune, notamment celle de la rue des Peyragues et de la rue La Barthe...

L'actualité de Marssac en temps réel sur votre smartphone



Les beaux jours sont là ! L'herbe pousse... il faut tondre ! Mais attention, pas n'importe quand !

Les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi

9h à 12h - 14h à 20h

Le samedi

9h à 12h - 15h à 20h

Le dimanche et jours

fériés : 10h à 12h

Chuuut !



Horaires d'été de la mairie

La Mairie sera fermée tous les samedis matins du 18 juillet au 8 août inclus.

Les horaires des autres jours restent inchangés.



La commune de Marssac invite ses administrés à installer l'application CentoLive sur leur smartphone. L'application permet à toute personne munie d'un smartphone connecté à Internet de visualiser l'actualité diffusée sur le panneau lumineux de la commune et d'être informée instantanément par notifications des actualités, informations, alertes, etc.

Cette application utile est gratuite, sans engagement et sans inscription.

Pour cela, rien de plus simple :

1. Télécharger l'application « CentoLive » sur votre smartphone via le store (Google Play ou App Store) ;
2. Recherchez la commune de Marssac-sur-Tarn dans la barre de recherche de votre application ;
3. Ajoutez l'application à vos favoris (étoile en bas de l'écran).

Aucune publicité, aucune collecte de données.



Marssac page officielle

C'est chose faite ! La Mairie de Marssac est sur les réseaux sociaux !

Ouverte depuis quelques semaines, cette page rencontre un vif succès. Par exemple le 24 mai, nous avons lancé une campagne de soutien envers nos commerces et commerçants qui ont souffert du confinement. Il était normal que la commune se mobilise.

Le premier «post» de cette campagne a touché près de 6 300 personnes. Preuve de l'intérêt et de l'efficacité de ce mode de communication.

Nous suivre : tapez «Marssac-sur-Tarn» dans votre recherche.

Du nouveau pour les associations de Marssac



Afin d'offrir une visibilité plus grande à nos associations et à leurs activités, outre les pages du Marssac Info qui leurs sont toujours entièrement ouvertes, dorénavant, chaque article inséré dans le journal sera déposé, sous forme de brèves, sur la page Facebook de notre commune.

Ces «posts» seront déposés sur notre page au moment de la parution «papier» de votre journal.

Grace à vos «likes» et à vos partages, nous pourrons, ensemble, développer leur notoriété, toucher un plus large public et ainsi faire connaître toutes les propositions d'activités qui font la richesse de notre tissu associatif.



Histoires de vie, histoires du quotidien



«Tout d'abord je souhaite rendre un bel hommage à la maîtresse de mon fils qui fait un très bon travail durant ce confinement. Mais également depuis le début de l'année car mon fils est dyslexique et elle s'occupe au quotidien très bien de lui. C'est madame Carole Lacombe qui est la maîtresse de la classe de CE2/CM1 à l'école primaire de Marssac.

Je souhaite également encourager mon fils Timothé qui a 8 ans en CE2 (qui est dyslexique et dysorthographique). La lecture et l'écriture sont très compliquées pour lui. Il a besoin d'une aide pour tout.

Et avec ce confinement et l'école à la maison je m'aperçois encore plus de ses difficultés. Mais il s'accroche et il est volontaire.

Durant les vacances d'Avril, la maîtresse de mon fils a envoyé chaque jour un défi.

Non obligatoire, mais ce défi était simple et ludique. Il permettait également d'aider les enfants à occuper leurs journées. Il leur donnait confiance en eux et leur permettait de garder le lien avec leur classe (Classe en double niveau CE2/CM1) et leur maîtresse.

Ce mercredi 15 avril un nouveau défi arrive sur notre boîte mail.

*«Bonjour à tous,
J'espère que tout le monde va bien.
Aujourd'hui, je vous propose de participer à un concours organisé par le Museum d'histoire naturelle de New York, aux Etats-Unis !*

Il faut dessiner un papillon, le colorier et faire un fond; on te propose des exemples sur le site, je te les mets en pj.

*Attention, il faut dessiner, et non pas simplement imprimer et colorier !
Si tu as besoin d'aide pour traduire ou comprendre, envoie-moi un message !
Bonne journée !»*

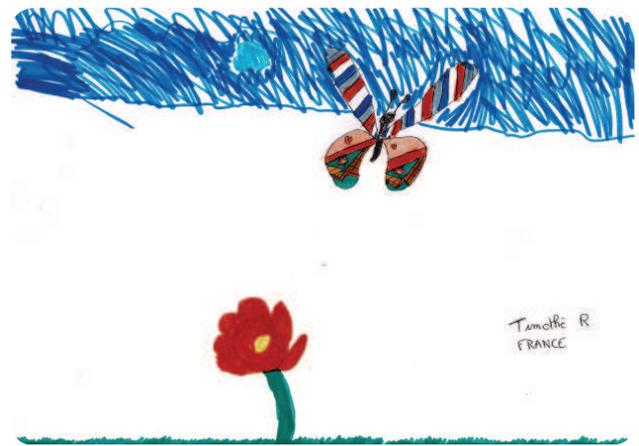
Julie Ramos, maman de Timothé nous a fait parvenir cette histoire vécue pendant le confinement.

Avec la tournure du mail vous comprendrez l'investissement de la maîtresse qui n'était pas obligée, durant les vacances, de s'occuper de ses élèves.

Défi du jour : un dessin de papillon pour participer à un concours de l'autre côté de l'Atlantique au Muséum de New York.

Mon fils attrape tout de suite une feuille, ses feutres et il monte dans sa chambre.

Puis, quelques instants plus tard, ça y est le dessin est terminé, et je l'envoie comme indiqué par la maîtresse au Muséum de New York par mail en indiquant son prénom et son pays.



Quelques jours plus tard (nous avons oublié ce concours) la maîtresse de Timothé nous téléphone et annonce toute fière à Timothé : «tu sais pourquoi je t'embête un mercredi ? Félicitations Timothé ! Tu as gagné !» Il me regarde, sans comprendre... Et la maîtresse reprend «ton papillon a été sélectionné ! Le seul dessin français à New York ! Ils ont aimé l'originalité du papillon.»

Mon fils a fait un grand sourire et a sauté de joie. Son dessin du papillon aux ailes françaises a traversé l'océan atlantique et a été remarqué.

Merci encore aux enseignants en général et à Carole Lacombe en particulier pour tout ce que vous faites au long de l'année et ce que vous avez mis en oeuvre durant cette période inédite.»

Découvrir le dessin de Timothé :

<https://www.amnh.org/explore/ology/challenge/draw-a-butterfly-challenge>

Opération tranquillité vacances

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

1 - Que devez-vous faire ?

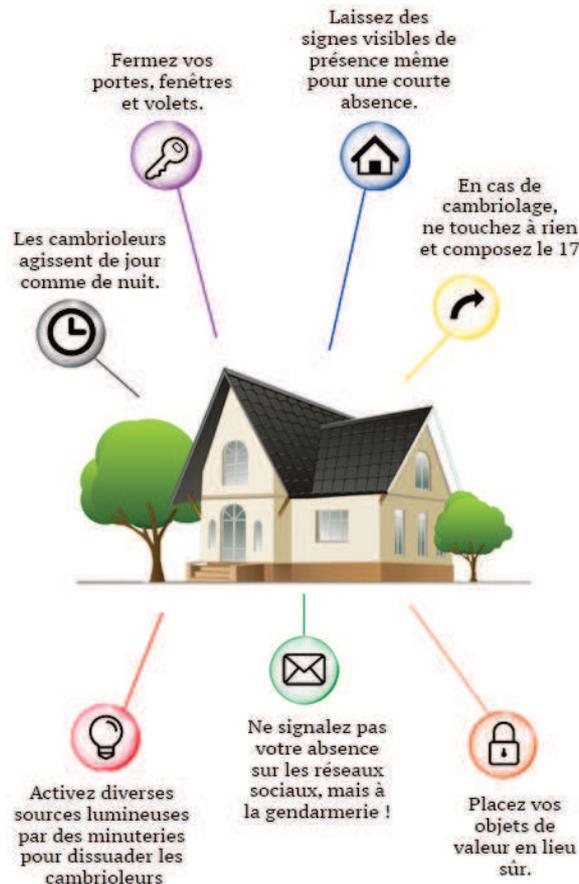
Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de «faire vivre» votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type «minuteur» peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Dans la mesure du possible, ne

laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et



valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

- Dans la mesure du possible, garez vous dans un lieu éclairé. Ne pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui susciterait la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une forte chaleur. Verrouillez les portes de votre véhicule et, éventuellement, enlevez la façade de votre autoradio.

- N'oubliez pas de couper le contact et de prendre vos clés avec vous lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants.

- N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Évitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

- Gardez sur vous vos moyens de paiement, clefs de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule dans l'entrée.

Ces quelques conseils de sécurité devraient vous permettre de passer de bonnes vacances !



Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous

devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

3 - Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !

L'Association Autan pour soi : tai chi chuan, qi gong, yoga et relaxation

Les cours ont repris pour quelques semaines pour l'association Autan pour Soi, en plein air, ou en salle privée, et c'est du bonheur ! Nous remercions l'Association Ambiance Scandale pour son aide.

La rencontre que nous organisons au mois de juin, lors de notre Assemblée Générale, avec pratique en plein air et Auberge Espagnole n'aura pas lieu cette année. Nous le regrettons fortement, d'autant plus qu'Yvonne, notre professeur de Qi Gong et Tai Chi Chuan depuis plus de 20 ans, quitte la région. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté à l'association. Elle a fait preuve d'une maîtrise technique de sa pratique, se formant réguliè-

rement. Grâce à ses qualités pédagogiques, son écoute et sa bonne humeur,

les adhérents ont pris beaucoup de plaisir à suivre ses cours et ses stages. Nous lui souhaitons une belle réussite et du bonheur dans sa nouvelle région.

Rachel, professeur de Yoga qui organisait un cours avec Yvonne quitte également notre association pour développer de nouveaux projets dans sa propre salle à Gaillac. Belle route à elle !

Nathalie rejoint l'équipe des animatrices en septembre pour reprendre les cours de Qi Gong et de Tai Chi Chuan. Les pratiquants ont pu faire sa connaissance à la reprise des cours. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La saison 2020/2021 reprendra le 7 septembre 2020. Un nouveau cours de Yoga ouvrira à Marssac le jeudi soir.

Le Samedi 5 septembre 2020 est prévu Place du Barry, le Forum des Associations. Autan pour Soi sera présente pour vous informer sur les activités.

Nous vous souhaitons un bel été et prenez soin de vous et des autres !

N'hésitez pas à nous contacter :

autanpoursoi@laposte.net
Martine René et Christine Reynes,
professeurs de Yoga
Nathalie Montel, professeur de Qi Gong et Tai Chi Chuan

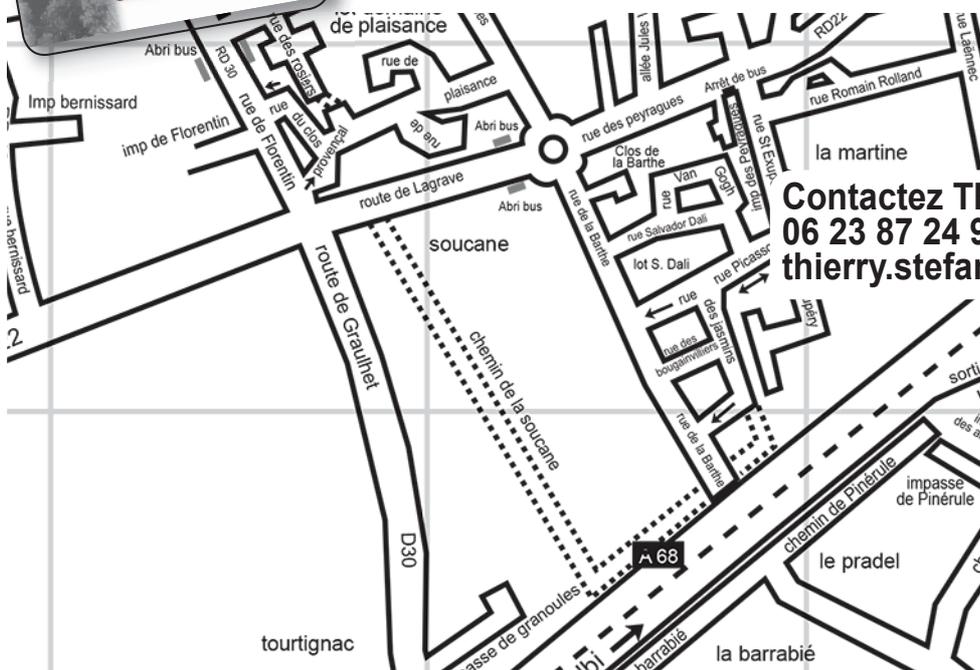


Nous avons besoin de vous pour que l'information de votre village continue à arriver jusque dans vos boîtes aux lettres !

Vous voulez faire de la marche à pied, vous souhaitez découvrir les rues et impasses de votre village préféré, vous voulez faire partie d'une équipe sympa et motivée, vous souhaitez donner quelques heures de votre temps à la collectivité...

Devenez distributeur du Marssac Info

Contactez Thierry Stéfanon
 06 23 87 24 98
 thierry.stefanon@wanadoo.fr



Studio de danse Ambiance Scandale

Lundi 16 mars, cette date restera gravée dans la mémoire de tous: ce fut le début de plusieurs annonces difficiles pour le studio de danse. Les cours devaient être arrêtés jusqu'à nouvel ordre, puis vint l'annonce la plus dure pour nous, professeurs, danseurs, parents, bénévoles : le gala n'aura pas lieu le dimanche 21 juin.

A ces annonces, nous avons donc décidé de rebondir. En effet, l'équipe du studio de danse s'est montrée, comme à son habitude,

JMK Location, dont nous remercions la générosité, nous a prêté un grand chapiteau pour pouvoir accueillir nos groupes de danse. Nous avons mis une bâche au sol et pour le plus grand bonheur de tous, nous nous sommes tous retrouvés ! Ce fût une grosse organisation car nous étions limités à 10 participants, professeur inclus ! Mais nous l'avons fait, et pour tout vous dire, même sans bâche ni chapiteau, nous aurions quand même fait cours en extérieur !

Nous vous souhaitons un bel été !
L'équipe Ambiance Scandale.

C'est avec émotion, impatience et passion que le studio de danse Ambiance Scandale a réouvert ses portes le 11 mai !

Nous avons passé 3 semaines sous chapiteau et nous avons ensuite pu reprendre les cours au studio !



réactive et efficace face aux épreuves ! Dès le 16 mars, nous avons mis en place un système de cours en visio, et créé des groupes de discussion afin que chaque professeur puisse échanger des vidéos tutos avec ses élèves concernant les chorégraphies. Les danseurs(es) du studio, très réceptifs à ce nouveau mode de fonctionnement, envoyaient ensuite les vidéos des chorégraphies apprises. Tous les cours ont été maintenus, danse et fitness. Même notre professeur de jumping, Harmony Leleu, a su trouver une solution pour maintenir ses cours sans jumping, en proposant des cours de cardio/abdos/fessiers via zoom. La passion et le partage furent toujours là, en version virtuelle ! Les liens durant ces 2 mois de confinement ont été maintenus et cela nous a encore plus montré cet esprit familial qui représente si bien le studio !

Dès le 11 mai, nous avons décidé de rouvrir le studio en extérieur avec la réglementation demandée par l'Etat : la société marssacoise

Le manque de « Nous » était trop fort pour ne pas reprendre ...

Depuis, les cours ont repris en intérieur et les bonnes nouvelles reviennent : Le stage de danse avec Christophe Licata est reporté au Dimanche 18 Octobre et notre loto annuel au Dimanche 4 Octobre ! Nous attendons la date de report de notre gala «Harry Potter à Scandal Poudlard» pour fin 2020, elle ne devrait pas tarder à arriver, encore un peu de patience !

Les cours de danse sont maintenus cet été et de beaux projets arrivent pour cette rentrée 2020, saison 8 qui s'annonce intensive et remplie d'arts ! Le studio de danse devient un centre artistique dès septembre : nouveau lieu, nouvelle discipline, nouveau concept ! Le gala 2021 est déjà en écriture...

Ambiance Scandale grandit encore et encore au fil des saisons, se démarque par son originalité, sa créativité et son ambiance familiale.

La suite au prochain Marssac info !

160 danseurs ont repris le chemin du studio pour continuer la préparation du gala que nous avons reporté fin 2020 mais aussi pour préparer l'Urban Festival qui aura lieu fin août 2020 à Albi ! Comme chaque année, nous danserons au pied de la cathédrale et nous vous dévoilerons quelques chorégraphies de notre gala 2020 « Harry Potter à Scandal Poudlard » !

À la rentrée retrouvez nos 5 professeurs mais pas que...

*Restez connectés !
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux*

Fb: Studio de danse Ambiance Scandale

Insta : Studio Ambiance Scandale

*Scandaleusement
L'équipe Ambiance Scandale*

Foot : préparation de la nouvelle saison

Toujours soucieux de préparer au mieux la saison prochaine, et comme nous ne pourrions pas ouvrir les portes du club pour que les nouveaux joueurs puissent faire des essais, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Nous avons besoin de joueurs dans toutes les catégories de jeunes.

Pour les enfants nés entre 2006 et 2015, contactez Sébastien Bosc au 06 03 48 91 59.

Pour les enfants nés entre 2002 et 2005, contactez Fabrice Hermet au 06 73 67 71 80.

Nous recherchons également des éducateurs pour nos petites catégories ainsi que des bénévoles !

Contactez Sébastien Bosc au 06 03 48 91 59
ou par mail : sebastien.bosc@free.fr



Comité des fêtes : annulation de la Saint Quil

La grande fête traditionnelle de la Saint Quil est un événement incontournable de la vie marssacoise. Cette fête, située dans le vieux Marssac avec son vide-grenier et son petit déjeuner aux tripoux est une journée conviviale et un moment de partage.

Programmée le dernier week-end d'août et compte tenu des restrictions gouvernementales suite à la COVID-19, l'édition 2020 n'aura pas lieu.

Nous espérons vous revoir nombreux lors de nos prochaines manifestations.

Vous avez envie de passer de bons moments avec le Comité des Fêtes, rejoignez nous !
Renseignements : cfmarssac@gmail.com.



Le Marssac Volley Club recrute

Afin de faire découvrir le volley auprès d'un plus grand nombre et de pratiquer ce sport dans la bonne humeur, le club de volley de Marssac recrute de nouvelles joueuses et nouveaux joueurs pour l'année 2020-2021.

Nous sommes une petite quinzaine de joueurs et nous jouons au sein de 2 équipes mixtes dans le championnat VLACA loisirs.

Nous nous entraînons tous les mardis soirs au gymnase de Marssac. A partir du mois d'octobre,

nous commençons le championnat loisirs en faisant un match par semaine, tantôt à Marssac, tantôt autour d'Albi.



Venez découvrir ce sport à partir de la rentrée 2020, les mardis 1^{er} et 8 septembre prochains au complexe omnisports de Marssac.

Plus d'informations
auprès de Denis :
06 80 02 25 35

Marssac Info

Journal Municipal d'information Septembre 2019 - N° 98

...mi, fa, sol... Une rentrée musicale réussie



Notre école élémentaire a eu l'honneur, en cette rentrée, de recevoir la visite de M. Jérôme Bourne, nouveau directeur académique du Tarn, de M. Jean-Michel Gaudard, préfet du Tarn et de Mme Anne Eberwein, inspectrice. Leur présence témoignait de tout l'intérêt que ces représentants de l'Éducation Nationale et de l'État portent au projet des enseignants de développer une véritable chorale au sein de l'école de Marssac sur Tarn.

Si la présence des autorités a pu générer un peu plus de stress que d'habitude tant pour les enseignants que pour les enfants, cela n'a rien enlevé à l'investissement de chacun au moment de chanter. Et les applaudissements ont été nombreux à la fin de la prestation chorale pour nos jeunes chanteurs.

Gagnons qu'ils seront encore plus fournis l'année prochaine et remercions l'équipe enseignante, et plus particulièrement Madame Drouot-Guict, pour cette belle initiative.



*Très bonne année à tous
Anne-Marie Rosé*



(encore plus de photos page 11)

Reprise du Marssac Info

A partir du mois de septembre, le Marssac Info reprend son rythme de croisière.

Pensez à envoyer vos éléments avant le 15 du mois pour une parution au début du mois suivant.

Prochain Marssac Info : septembre
Éléments à envoyer pour le 15 août
dernier délai.

communication@marssac-sur-tarn.fr

Textes sous word.

Photo en jpeg.



Suivez-nous sur
facebook :
Marssac sur Tarn

Disparition d'une figure de Marssac.

Le docteur Lucien Esquerré n'est plus. Devant les centaines d'attentions et de témoignages reçus durant cette épreuve, la famille a souhaité remercier toutes celles et tous ceux qui par leurs gestes ou leur présence l'ont soutenue durant ces moments éprouvants.



*Il avait gravi des sommets de réussite, escaladé des montagnes
de joie,
et s'était hissé en haut de nos cœurs.
Aujourd'hui, il a grimpé une falaise inaccessible.*

La famille Esquerré vous remercie chaleureusement pour toutes vos marques de sympathie et d'affection en cette période difficile.

Marssac : Vive les vacances au centre de loisirs la Clé des Champs

Les protocoles ayant tardé ... la préparation des séjours de l'été a donc été un peu retardée et les procédures de réservation légèrement modifiées mais toute l'équipe d'animation est motivée et sera opérationnelle dès le lundi 6 juillet, pour accueillir les enfants de 3 à 12 ans sur les centres de loisirs.

Les inscriptions ont commencé depuis le 15 juin et même si les plannings d'activité ne sont pas encore tout à fait finalisés, les grandes lignes y sont déjà.

En effet, depuis plusieurs mois, Séverine Costes, Directrice de l'Association, promettait une « surprise » pour l'été sans vouloir en dire plus...

Il est temps de lever le voile !

Cet été, l'association innove et se démarque (et n'a pas lésiné sur les moyens...) puisque c'est tout simplement un véritable cirque qui viendra avec sa troupe d'artistes, sa ménagerie et son

chapiteau (d'une capacité de 300 personnes) poser ses valises au sein du centre de loisirs mi-juillet pour une petite

semaine.

Une expérience unique pour tous les enfants du territoire de découvrir les arts du cirque et qui sera grandement appréciée après le vécu de ces derniers mois par les enfants.

La mairie de Marssac a tout de suite adhéré à l'idée et a mis à disposition spontanément les moyens matériels et logistiques permettant la réalisation de ce beau projet.

Mais cet été sera aussi pour tous les enfants l'occasion de découvrir la batucada (percussions brésiliennes) ou encore les danses africaines (avec Atout Piol), les jeux de société (avec Garojeux) ou encore de pratiquer l'équitation dans un centre équestre environnant, ou construire des cabanes en forêt de Sivens.

Mais l'été à la Clé des Champs, c'est aussi la possibilité de partir en camps comme tous les ans.

L'association a décidé de tous les maintenir, en réduisant les effectifs pour faciliter le respect des protocoles en vigueur. Les enfants pratiqueront donc la pêche dans l'Aveyron, l'équitation à Puech Merlou ou encore des activités physiques et de pleine nature sur la base de loisirs de Razisse.

Pour ce faire, la majorité des animateurs, et tous les directeurs ont pu suivre une formation de 18 heures courant juin, grâce aux Francas Midi Pyrénées, sur la prise en compte des gestes barrières dans les activités proposées en accueils de loisirs.

Les collectivités (mairies et agglomération) ont été aussi très à l'écoute en proposant des locaux supplémentaires (et en assurant la désinfection quotidienne) afin d'accueillir les enfants avec la distanciation qui s'impose.

C'est donc un été bien animé, bien mérité et en toute sécurité qui s'offre désormais aux enfants résidents sur les communes du territoire.

Tous les renseignements sont sur le site internet : clesdeschamps81.fr ou par mail : reservation@clesdeschamps81.fr

Marssac XV à la relance

Après deux ans de sommeil, le stade de Saint Maury va de nouveau vibrer au son des placages et percussions des rugbymen jaunes et bleus. Sous l'impulsion d'un noyau de dirigeants anciens de la maison, une nouvelle équipe va défendre les couleurs du village. Le Président Didier Canivenc est ravi de cette résurrection et espère voir beaucoup de marssacois venir encourager cette nouvelle équipe lors des premières rencontres à domicile : « Je remercie en premier la mairie d'avoir remis en état le complexe de Saint Maury et de nous avoir soutenus dans notre projet de reprise ».

Le club, fort d'une trentaine de joueurs, et d'une école de rugby en partenariat avec Albi ne demande qu'à vous accueillir.

Au niveau bénévoles et joueurs, n'hésitez pas à nous rejoindre, il y a tellement à faire dans un club

que vous trouverez votre place sans soucis.

Cette année, le club est parrainé par Kévin Boulogne, figure emblématique du voisin professionnel Albigeois et sous son impulsion les liens entre les deux entités se sont renforcés. Le MARC XV petit frère du SCA, c'est dans les tuyaux. Depuis cinq ans, notre club est le principal pourvoyeur d'éducateurs de l'école de rugby du bassin albigeois.

Les entraînements se déroulent à la plaine des sports de la Guitardie sur la commune de Terssac, à 5km à peine du centre de Marssac.

Alors pour plus de renseignement n'hésitez pas à contacter Didier Canivenc 07 86 79 69 66 ou pour les séniors Kevin Dissane 06 26 09 83 30.



De G à D : Kévin Boulogne parrain du club, Didier Canivenc Président.

«La confi-danse de DuolaB», retour sur une période particulière

Une fin d'année très particulière chez DuolaB – Temps Danse... Pour la première fois, depuis la création de l'association Temps Danse, la saison se termine de la sorte... sans spectacle annuel... moment que tous les élèves et professeurs attendent...

Comme tout le monde, l'association a été très touchée par cette situation inédite qui a mis en péril tous les projets de cette fin d'année. Mais ce n'est pas pour autant que les membres du bureau et les deux professeurs, Alison et Fabienne, se sont laissés abattre !

Certes, la Covid-19 a empêché les élèves de poursuivre leur travail dans leur salle de danse. Ils

forcément le temps de traiter pendant un cours de danse traditionnel... Les professeurs ont également tenu à garder le contact avec leurs élèves par l'envoi de nombreuses vidéos de cours, des cours en visio... Cette épidémie n'aura pas eu raison de Temps Danse !

L'esprit associatif, familial qui émane de Temps Danse s'est fait d'autant plus ressentir et n'a fait que renforcer les liens entre les élèves et les professeurs ! Malheureusement, les cours n'ont pas pu reprendre en présentiel chez Temps Danse mais cela n'a pas arrêté les professeurs qui ont tenu à retrouver leurs élèves avant les vacances d'été ! Un projet vidéo et un projet photos ont été réalisés en extérieur dans



n'ont pas pu terminer la préparation de leur spectacle de fin d'année qui aurait dû avoir lieu le samedi 20 juin à la Maison de la Musique de Cap Découverte. Cependant, les professeurs ont réussi à rebondir et à s'adapter très rapidement à la situation. Elles ont trouvé de nombreuses solutions afin de continuer à travailler, à danser, à partager, à échanger avec leurs élèves. En effet, les élèves de DuolaB ont pu, durant ces 3 mois et demi, «travailler la danse autrement» : chaque vendredi, dès la première semaine du confinement, leurs professeurs envoyaient le journal de la danse de DuolaB, spécialement écrit pour les élèves : s'y trouvaient de nombreux liens vidéos de spectacles, de documentaires, d'exercices, des écrits sur l'histoire de la danse, des points sur l'anatomie, sur la formation musicale et un nouveau challenge à relever chaque semaine ! Ce journal de la danse, qui a connu 15 éditions, a été, pour les professeurs, l'occasion de faire travailler la danse à leurs élèves autrement avec des points plus théoriques que pratiques, très importants à aborder avec les danseurs, qu'ils n'ont pas

le respect des règles de distanciation sociale pour le plaisir des petits comme des plus grands !

Temps Danse n'est pas prête à oublier cet épisode inédit de la saison 2019-2020... Mais la saison 2020-2021 est déjà en cours de préparation et réserve des nouveautés et de belles surprises à ses adhérents!

Vous souhaitez rejoindre l'association ?

Pour toutes demandes de renseignements/inscriptions, vous pouvez nous contacter par mail : duolab.tempsdanse@gmail.com ou par téléphone 06.44.24.69.80 (Alison THOMAS) / 06.84.82.66.32 (Fabienne RODRIGUEZ).

Vous pouvez également suivre toutes les actualités de l'école sur leur site : www.duolab-tempsdanse.fr et sur les réseaux sociaux : Facebook : D.LAB Tempsdanse – Marssac // Instagram : @d.lab_tempsdanse

Le nouveau visage de votre Conseil Municipal



Le confinement ayant été décrété juste après le premier tour des élections, le Conseil Municipal destiné à installer le nouveau Conseil dans ses fonctions n'avait pas pu être tenu dans les temps.

C'est maintenant chose faite !
Voici le visage de votre nouveau Conseil Municipal !



Anne-Marie ROSÉ
Maire de Marssac sur Tarn,

Vice-Présidente de l'Agglomération de l'Albigeois



Thierry MALLÉ
1^{er} adjoint
Délégué aux travaux

Membre titulaire de la commission d'appel d'offre
Responsable de la commission travaux
Délégué au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn
Membre du conseil communautaire de l'Agglomération de l'Albigeois



Lydie PICARONIE
2^{ème} adjointe
Déléguée à l'Enfance, au Social, à la Solidarité et au Handicap

Déléguée titulaire au Centre Communal d'Action Sociale
Déléguée Titulaire au Syndicat Intercommunal Petite Enfance Marssac-Terssac
Membre suppléant de la commission d'appel d'offres
Membre de la commission finance
Déléguée au Centre National d'Action Sociale
Déléguée à Tarn Habitat



Jean-Pierre CASSAGNES
3^{ème} adjoint
**Délegué aux finances, achats
publics et maitrise du budget**

Responsable de la commission
Finances
Membre titulaire de la commis-
sion d'appel d'offre



Joël LOUP
5^{ème} adjoint
**Délegué à l'urbanisme, à la
sécurité civile et à la sécurité des
données**

Membre de la commission
Travaux



Thierry STEFANON
**Conseiller municipal délégué
aux associations, à la vie des
quartiers et au marché**

Délégué titulaire au Centre
Communal d'Action Sociale



Myriam DELARUE
4^{ème} adjointe
**Déleguée aux sports, aux
associations et aux entreprises**



Dominique FERRIERE
6^{ème} adjointe
**Déleguée à la culture, au patri-
moine et au cadre de vie**

Membre de la commission
travaux



Michel GASC
**Conseiller municipal délégué à
la Sécurité et à la Tranquillité
Publique**

Membre de la commission
Finances
Membre suppléant de la commis-
sion d'Appel d'offres
Délégué au Syndicat Départe-
mental d'Energies du Tarn

Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr



Gilbert ROCHE
Conseiller municipal délégué aux
travaux en régie

Membre de la commission
Finances
Membre de la commission
Travaux



Pierre MAZURIER
Conseiller municipal

Délégué titulaire au Centre
Communal d'Action Sociale
Membre de la commission
Travaux



**Marie-Véronique
DROUARD-GUIET**
Conseillère municipale



Mireille VAUR
Conseillère municipale

Déléguée titulaire au Centre
Communal d'Action Sociale
Déléguée Titulaire au Syndicat
Intercommunal Petite Enfance
Marssac-Terssac



Véronique GUITTARD
Conseillère municipale

Déléguée suppléante au Syndicat
Intercommunal Petite Enfance
Marssac-Terssac



Philippe SARDA
Conseiller municipal

Déléguée titulaire au Centre
Communal d'Action Sociale
Membre de la commission
Travaux



Jean GUILHEM
Conseiller municipal



Pascal PECHARMAN
Conseiller municipal

Délégué au Pôle Funéraire Public
de l'Albigeois
Membre de la commission
Finances
Membre de la commission
Travaux



Charlotte ANDRÉ
Conseillère municipale

Membre suppléant de la commis-
sion d'Appel d'offres
Membre de la commission
Finances
Membre de la commission
Travaux



Fanny BOULZE
Conseillère municipale

Déléguée suppléante au Syndicat
Intercommunal Petite Enfance
Marssac-Terssac
Membre de la commission
Travaux



Mélanie RAMOS
Conseillère municipale



Sabine MEKHFI
Conseillère municipale

Membre titulaire de la commis-
sion d'appel d'offre
Déléguée suppléante au Syndicat
Intercommunal Petite Enfance
Marssac-Terssac



David BITON
Conseiller municipal

Membre de la commission Finances
Membre de la commission Travaux



Laurence MOULIS
Conseillère municipale

Membre de la commission
Finances
Membre de la commission
Travaux

Remerciements

A l'aube de ce nouveau mandat,
Anne-Marie Rosé souhaite remercier
très chaleureusement toute l'ancienne
équipe pour le travail accompli toujours
avec sérieux, dévouement et bonne
humeur...

Anne-Marie Rosé

Finances

Le budget de notre commune.

Vous trouverez ci-après le compte administratif qui reflète tant en fonctionnement qu'en investissement les actions menées pendant l'année 2019.

Au chapitre des investissements, on pourra noter le début des travaux de l'école élémentaire et du restaurant scolaire qui vont se poursuivre en 2020.

Le détail du compte administratif ainsi que le budget prévisionnel détaillé sont disponibles à la Mairie.

Compte Administratif 2019 Section d'investissement

DEPENSES			
Libellé	Crédits		
	BP + DM	CA	
Opérations d'équipement			
***** Complexe omnisports	3 500,00	2 497,01	
***** Ad'Ap	65 000,00	27 777,55	
7020176 Eglise-Cimetière	65 400,00	1794,36	
7020176 Vidéoprotection	33 000,00	12 067,09	
7020176 Ecole élémentaire/restaurant scolaire	2 832 762,19	1 798 970,92	
70639 Espaces publics 2018	50 000,00	46 710,30	
70641 Bâtiments communaux 2018	5 000,00	3 301,60	
70642 Informatique 2018	2 000,00	1 490,53	
70643 Espaces publics 2019	98 000,00	13 837,08	
70644 Bâtiments communaux 2019	40 000,00	25 196,02	
70645 Matériel et mobilier 2019	55 000,00	6 273,21	
70646 Stade Désiré Gach 2019	8 000,00	-	
70647 Informatique 2019	16 000,00	11 843,60	
70648 Ateliers 2019	23 000,00	21 449,74	
70649 Fonds de concours C2A	200 000,00	31 000,00	
Total des dépenses d'équipement	3 486 662,19 €	2 004 209,01 €	
16 Emprunts et dettes assimilées	117 100,00	117 042,03	
Capital d'emprunts transférés	19 100,00	19 006,83	
020 Dépenses imprévues d'investissement	50 000,00		
Total des dépenses financières	186 200,00 €	136 048,86 €	
040 Opération d'ordre entre sections	60 000,00	37 043,03	
041 Opérations patrimoniales	50 000,00	9 638,98	
Total opérations d'ordre	110 000,00 €	46 682,01 €	
Total Budget Primitif	3 782 862,19 €		
Dépenses d'investissement réalisées (I1)		2 186 939,88 €	
Montant des Restes à réaliser en dépenses (I7)			
Déficit antérieur reporté (I4)	211 536,05 €		
Dépenses totales d'investissement cumulées	3 994 398,24 €		
RECETTES			
Article	Libellé	Crédits	
		BP + DM	Réalisés
13 Subventions d'investissement reçues		1 468 000,00 €	942 539,06 €
1322 Régions		-	13 054,88
1323 Départements	500 000,00		291 710,52
1341 Etat DETR	850 000,00		515 048,00
1348 Autres	118 000,00		122 725,66
16 Emprunts et dettes assimilées		-	7 035,10
1641 Emprunts en euros		-	7 035,10
Total des recettes d'équipement	1 468 000,00		949 574,16
10 Dotations fonds divers réserves		1 592 617,11	1 604 916,49
10222 FCTVA	30 000,00		111 494,18
10226 Taxe aménagement	62 000,00		52 805,20
1068 Excédent de Fonctionnement capitalisé	1 440 617,11		1 440 617,11
27 Dette récupérable	27 965,00		27 965,00
Total des recettes financières	1 620 582,11		1 632 881,49
021 Virement de la Section de Fonct.		847 316,13	
024 Produits des cessions			
040 Opération d'ordre entre sections	8 500,00		32 200,53
041 Opérations patrimoniales	50 000,00		9 638,98
001 Excédent		-	
Total ordre et de transferts entre sections	905 816,13		41 839,51
Budget primitif	3 994 398,24 €		Réalisé
Recettes d'investissement réalisées (I2)			2 624 295,16 €
Restes à réaliser en recettes (I6)			
Excédent d'investissement de l'exercice (I3=I2-I1)			437 355,28 €
Excédent d'investissement cumulé			225 819,23 €

Compte Administratif 2019 Section de Fonctionnement			
DEPENSES			
Article	Libellé	Crédits	
		Votés BP + DM	Réalisé
011	Charges à caractère général	-	0,00
012	Charges de personnel	-	0,00
014	Atténuation de charges	-	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-	0,00
66	Charges financières	-	0,00
67	Charges exceptionnelles	-	0,00
022	Dépenses imprévues	-	
023	Virement Section Investissement	-	
042	Opération d'ordre entre section	-	0,00
Budget Primitif		-	
Dépenses de l'exercice (F1)			0,00
RECETTES			
Article	Libellé	Crédits	
		Votés BP + DM	Réalisé
013	Atténuation de charges	0,00	0,00
70	Produits des services	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00
74	Dotations subventions participations	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
042	Opération d'ordre entre section	0,00	0,00
R002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	
Budget primitif		0,00	
Recettes de l'exercice (F2)			0,00
Excédent de Fonctionnement de l'année (F3=F2-F1)			-
Excédents antérieurs reportés (F4)			-
Excédent de fonctionnement cumulé (F5=F3+F4)			-

Finances

Budget prévisionnel 2020

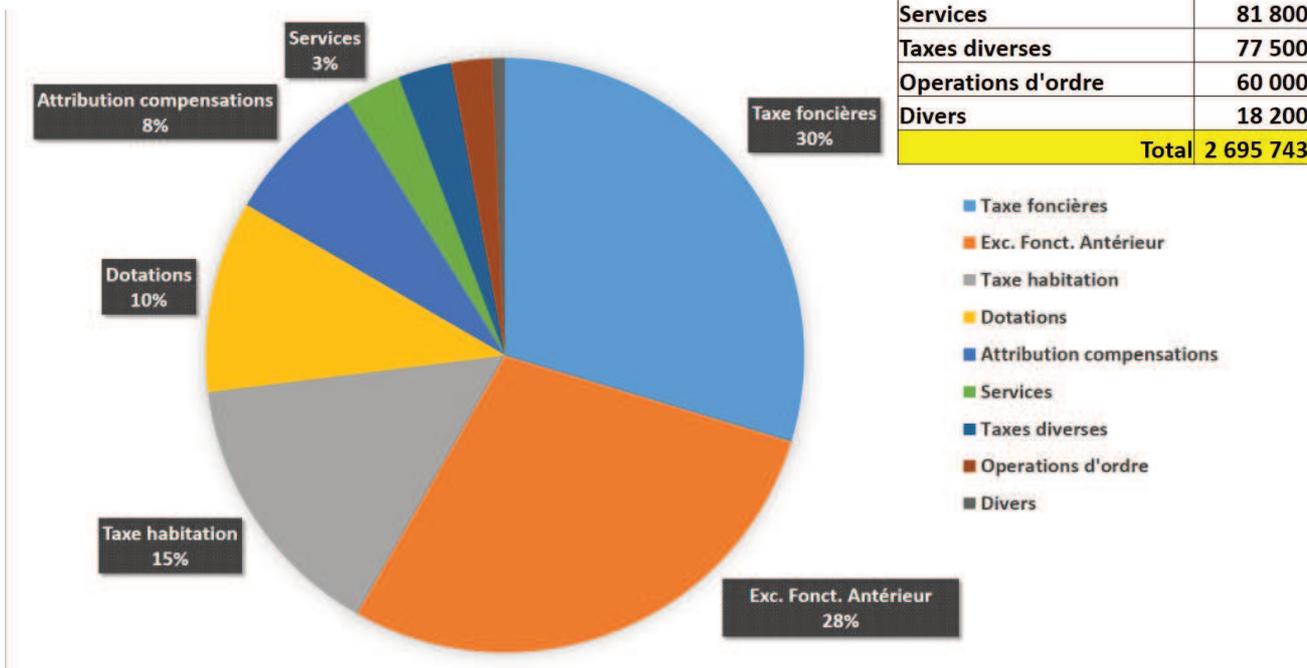
Le budget prévisionnel 2020 s'inscrit dans la continuité du budget des années précédentes avec pour objectif la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la stabilité du taux des taxes foncières et un maintien des investissements à un niveau élevé.

Au chapitre des investissements, le conseil municipal, dans sa séance du 15 juin, a souhaité notamment :

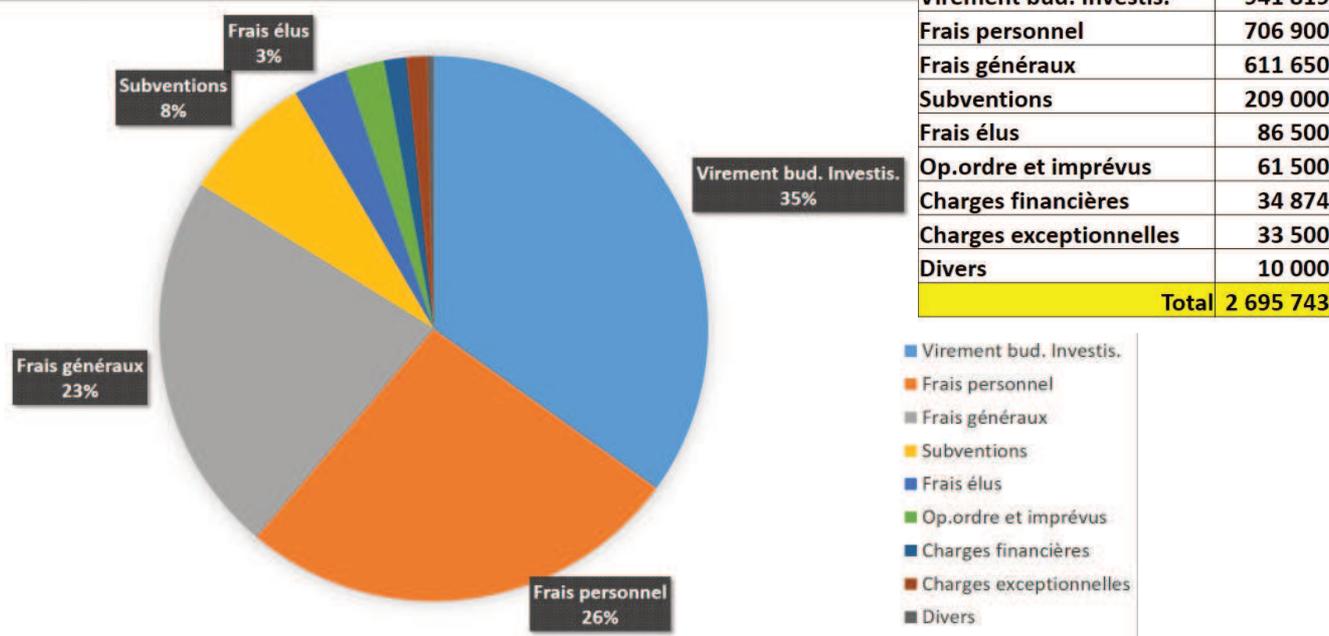
- Finaliser le chantier de l'école élémentaire
- Etudier la rénovation et la modernisation des installations associatives et sportives
- Poursuivre le développement de la vidéo-protection pour la protections des biens et des personnes
- Rénover l'église et les cimetières

Grace à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous pouvons continuer d'investir sans recourir à l'emprunt.

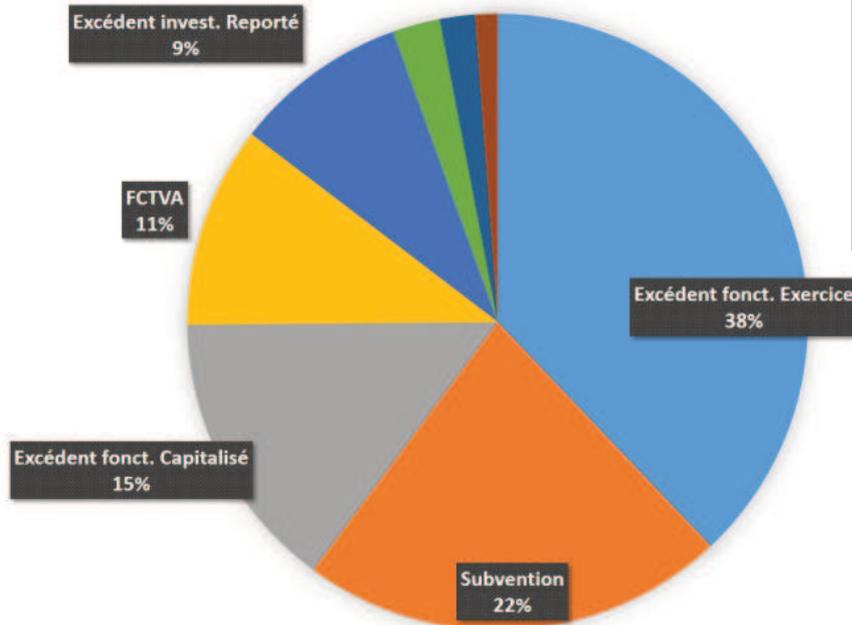
Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



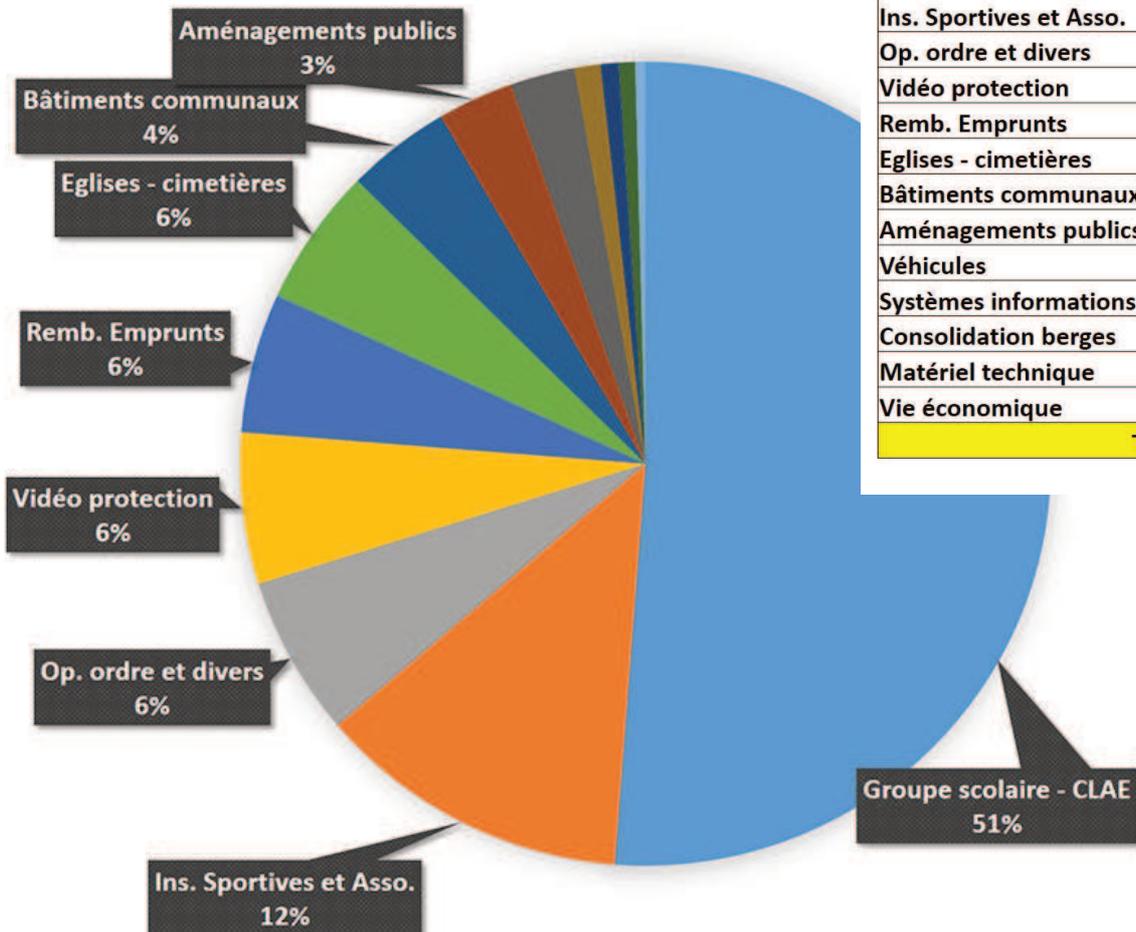
Recettes investissement



Nature	Montant
Excédent fonct. Exercice	941 819
Subvention	550 000
Excédent fonct. Capitalisé	365 871
FCTVA	262 000
Excédent invest. Reporté	225 819
op. ordre	61 500
Taxe aménagement	45 252
Capital emprunt remboursé	29 000
Total	2 481 262

- Excédent fonct. Exercice
- Subvention
- Excédent fonct. Capitalisé
- FCTVA
- Excédent invest. Reporté
- op. ordre
- Taxe aménagement
- Capital emprunt remboursé

Dépenses investissement



Nature	Montant
Groupe scolaire - CLAE	1 270 662
Ins. Sportives et Asso.	310 500
Op. ordre et divers	160 000
Vidéo protection	150 900
Remb. Emprunts	139 300
Eglises - cimetières	138 000
Bâtiments communaux	103 000
Aménagements publics	75 400
Véhicules	64 000
Systèmes informations	25 500
Consolidation berges	18 000
Matériel technique	16 000
Vie économique	10 000
Total	2 481 262

Dépenses investissement (suite)

Groupe Scolaire - CLAE	Montant
Groupe scolaire	1 180 662
Mobilier	80 000
Rénovation toiture CLAE	10 000
Total	1 270 662

Vidéo Protection	Montant
Groupe scolaire	20 900
3ème tranche	130 000
Total	150 900

Eglise - cimetière	Montant
Réparation clocher	30 000
Réparation cloches	15 000
chauffage église	27 000
Etude aménagement buc	15 000
Aménag. Allées St Orens	20 000
Plans concessions	20 000
Restauration tableau	11 000
Total	138 000

Matériel technique	Montant
Petit matériel	2 000
Matériel désherbage	10 000
Divers	4 000
Total	16 000

Inst. Sportives & Associatives	Montant
Filet séparation hand	9 000
Stade Gach - salle fêtes	200 000
Eclairage tennis	10 000
Equipement parcours sportif	15 000
Alimentation elec. Stade	10 000
Buts rugby	5 000
Aménag. Maison Claire	5 000
Eclairage extension sal. Mun	5 000
Rénovation anc. Cantine	40 000
Eléments podium	10 000
Chaises salles municipale	1 500
Total	310 500

Bâtiments communaux	Montant
Flash lumineux WC (ERP-IOP)	17 000
Porte accès mairie	8 000
Faitage Mairie	6 000
Faitage biblithèque	9 000
chauff. salle psychomotricité	8 000
Réfection toiture ateliers	50 000
Rideaux salle municipale	5 000
Total	103 000

Aménagement public	Montant
Bancs publics	25 000
1 enfant = 1 arbre	5 000
Aménagements giratoires	45 400
Total	75 400

Véhicules	Montant
Tracteur	25 000
Véhicule électrique	30 000
Véhicule infocom	9 000
Total	64 000

Système informations	Montant
Matériel informatique	10 000
Site et application interactive	15 000
Paperboard	500
Total	25 500

Consolidation berges	Montant
Berges Saint Martin	10 000
Berges lavoir	8 000
Total	18 000

Vie économique	Montant
Signalétique commerce	10 000
Total	10 000

Elections municipales obligent, la diffusion du Marssac Info s'est arrêtée en début d'année, interrompant de fait la publication des comptes-rendus du conseil municipal. Voici réunis dans ces pages ceux de janvier, février et mai 2020.

- CONSEIL MUNICIPAL n° 20/01 - Compte-rendu de séance Séance du 27 janvier 2020 19h00

L'an deux mille vingt et le vingt-sept janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjointes.
Christelle CARRIERE, Jean-Pierre CASSAGNES, Bruno DORÉ, Michel GASC, Jean GUILHEM, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Fanny BOULZE représentée par Lydie PICARONIE
Pascal CRÉPIN représenté par Michel GASC
Pascal PECHARMAN représenté par Myriam DELARUE

Absents excusés : Jacqueline DEÏDE-ROBERT, Morgane DESMAZES, Elise FARGIER, Aline GARTNER, Anne PIEROT, Jean-Pierre PUJOL.

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 22/01/2020

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Finances

- 1 Contrat Bourg Centre
- 2 Demande de subvention pour la restauration d'un tableau
- 3 Demande de subvention DETR

Personnel

- 4 Animation Conseil Municipal Jeune

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SMAEP du Gailla-cois. Ce rapport est arrivé après l'envoi de la convocation du Conseil Municipal. Il a été immédiatement transmis aux élus.

Le Conseil Municipal approuve ce rajout. La délibération portera le n°5.

1 - CONTRAT BOURG CENTRE

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION

La politique régionale de développement et de valorisation des Bourgs-Centres Occitanie/Pyrénées-Méditerranée approuvée par les Commissions Permanentes des 16 décembre 2016 et 19 mai 2017 vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement. Cette nouvelle politique revêt un caractère transversal et se traduit par la mobilisation de dispositifs qui s'appliqueront en fonction des spécificités et du Projet de chaque Bourg Centre concerné.

Les Contrats pluriannuels « Bourgs-Centres Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée » ont vocation à constituer un sous-ensemble du Contrat Territorial Occitanie 2019-2021 du Grand Albigeois, validé en Conseil Communautaire du 9 avril 2019. Ils sont cosignés par la commune, l'agglomération, la Région et le Département. Le CAUE du Tarn, partenaire de la commune dans le cadre de l'élaboration de ce contrat, est également signataire du contrat Bourg Centre de la commune.

Dans le cadre des contrats Bourgs-Centres, la Région pourra soutenir les projets relevant des thématiques suivantes : qualification du cadre de vie, habitat, offre de services à la population dans le domaine de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, de l'économie et du commerce, des sports, des mobilités, de la culture, du patrimoine, de l'environnement, du tourisme et des loisirs.

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département du Tarn, la Commune de Marssac-sur-Tarn et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune de Marssac-sur-Tarn vis-à-vis de son bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie –qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- la valorisation des spécificités locales –patrimoine naturel /architectural /culturel, ...

L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique.

La stratégie de développement et de valorisation du bourg centre de Marssac-sur-Tarn s'articule autour de 3 enjeux majeurs :

- Promouvoir des aménagements urbains qualitatifs
- Faciliter les mobilités décarbonées
- Rénover et/ou créer des équipements publics pour tous

Le conseil Municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le contrat territorial Occitanie 2019-2021 du Grand Albigeois,
VU l'avis du Bureau Communautaire du 28 janvier 2020,

VU le projet de contrat Bourg-Centre de la commune de Marssac-sur-Tarn,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- APPROUVE le contrat Bourg Centre de la commune de Marssac-sur-Tarn ci-annexé ;

- AUTORISE madame le Maire à signer ledit contrat et à engager toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

2 - RESTAURATION DU TABLEAU « ASSOMPTION ET COURONNEMENT DE LA VIERGE » - DEMANDE DE SUBVENTION

Présenté par Madame Dominique FERRIERE, Adjointe déléguée au Patrimoine et Cadre de Vie.

DELIBERATION

La commune est propriétaire d'un tableau, cité dans le procès-verbal de visite de Monseigneur Le Goux de la Berchère le 14 juin 1700, et nommé « Assomption et couronnement de la Vierge ». Cette œuvre, non datée et non signée, est inscrite au titre objet du 28 avril 1995. Elle se dégrade au fil du temps et demande un traitement particulier de rénovation, à la fois pour sa toile et pour son cadre. Le montant total des devis (toile et cadre) s'élève à 7 974 € HT. Afin de financer cette restauration, Madame Dominique FERRIERE, Adjointe en charge du cadre de vie, propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès de l'État (DRAC), du Département et de la Région.

Le tableau de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Restauration de la toile	5 224 €
Restauration du cadre	2 750 €
TOTAL HT	7 974 €

RECETTES

Subvention DRAC (30 %)	2 392 €
Subvention Région (20 %)	1 595 €
Subvention Département (20 %)	1 595 €
Commune (30 %)	2 392 €
TOTAL HT :	7 974 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement ;
- CHARGE Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

3.1 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR - MATERIEL ET MOBILIER POUR LA NOUVELLE ECOLE

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION

Les travaux de construction de la nouvelle école élémentaire seront terminés au printemps. Les enseignants nous ont fait part de leurs besoins en mobilier et matériel pour équiper cette nouvelle structure. Ils conserveront les chaises et bureaux des classes actuelles mais demandent du matériel et du mobilier complémentaire : tableaux mobiles, tablettes numériques, ordinateurs portables, vidéoprojecteur interactif et mobilier pour la nouvelle bibliothèque.

Le tableau de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Mobilier bibliothèque	10 590 €
Équipement salle des professeurs	8 120 €
30 Tablettes numériques	11 499 €
Vidéoprojecteur interactif	2 379 €
6 ordinateurs portables	1 888 €
Mobilier restaurant scolaire	16 028 €
TOTAL HT :	50 504 €

RECETTES

Subvention DETR (50 %)	25 252 €
Commune	25 252 €
TOTAL HT :	50 504 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement ;
- CHARGE Madame le Maire d'effectuer toutes les

démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

3.2 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR - TRAVAUX DE BATIMENTS

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION

Madame le Maire propose qu'une demande de subvention soit déposée auprès de l'État, dans le cadre de la DETR pour les travaux de bâtiments suivants :

Église : 1- Restauration du clocher et de la flèche 2 -remplacement des radiants et mise en conformité
Salle de sports : installation de deux bornes d'éclairage et projecteurs led + Installation de 8 blocs de secours

Salle de psychomotricité : réfection du chauffage et mise en conformité

Ateliers : Désamiantage et réfection de la toiture

Le tableau de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Restauration du clocher	20 589 €
Chauffage église	21 422 €
Mise en conformité Blocs d'évacuation	1 348 €
Installation 2 bornes d'éclairage	930 €
Chauffage salle psychomotricité	6 563 €
Désamiantage et réfection toiture ateliers	37 839 €

TOTAL HT : 88 691 €

RECETTES

Subvention DETR (50 %)	44 346 €
Commune	44 346 €
TOTAL HT :	88 691 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement ;
- CHARGE Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

3.3 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR - VIDEOPROTECTION

Présenté par Monsieur Michel GASC, Conseiller Municipal délégué à la tranquillité publique.

DELIBERATION

Monsieur Michel GASC, Conseiller Municipal, délégué à la tranquillité publique, indique au Conseil Municipal que l'installation de la vidéoprotection aux abords des bâtiments publics a permis de diminuer le taux d'infractions. Pour compléter l'équipement actuel, il propose de compléter le matériel par l'installation de caméras sur 11 nouveaux sites identifiés. Madame le Maire propose qu'une demande de subvention soit déposée auprès de l'État, dans le cadre de la DETR.

Le tableau de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Maîtrise d'œuvre	7 500 €
Achat et pose caméras	85 300 €
Mise à niveau du serveur	12 000 €
TOTAL HT :	104 800 €

RECETTES

Subvention DETR 50 %	52 400 €
Commune	52 400 €
TOTAL HT :	104 800 €

Le Conseil Municipal, à 16 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention :

- APPROUVE le plan de financement ;
- CHARGE Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

3.4 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR - AMENAGEMENT DE ZONES DE DETENTE

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION

Le groupe de travail « cadre de vie » souhaite installer des zones de détente, avec installation de bancs et de corbeilles, sur plusieurs points stratégiques de la commune, comme par exemple :

- A différents points du chemin de Dominique pour permettre aux personnes les plus fragiles de parcourir ce chemin de randonnée, tout en faisant une pause régulière, et découvrir ainsi les berges du Tarn et le patrimoine local
- Sur différents points de la commune pour faciliter la mobilité :
des personnes âgées qui souhaitent venir en centre-ville à pied
des touristes qui souhaitent découvrir les lieux riches d'un point de vue architectural (centre-ville, vieille ville)

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès de l'État (DETR) et du Département.

Le tableau de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Acquisition bancs et corbeilles	18 801 €
TOTAL HT :	18 801 €

RECETTES

Subvention Département 20 %	3 760 €
Subvention Etat (DETR) 30%	5 640 €
Commune 50 %	9 401 €
TOTAL HT :	18 801 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus ;
- CHARGE Madame le Maire de déposer une demande de subvention auprès de l'État (DETR) et du Département ;
- AUTORISE Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement de ce dossier.

4 - CONTRAT DE L'ANIMATEUR DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Présenté par Madame Lydie PICARONIE, Adjointe en charge des affaires scolaires.

DELIBERATION

Madame Lydie PICARONIE, Adjointe en charge des affaires scolaires, rappelle que chaque année, depuis 2009, le conseil municipal autorise le recrutement d'un vacataire pour l'animation du Conseil Municipal Jeunes.

Elle précise que le planning prévisionnel d'animation pour l'année 2020 fait apparaître un besoin de 100 heures maximum d'accompagnement pour les jeunes élus du Conseil Municipal.

Elle propose en conséquence le renouvellement du contrat de vacation pour l'année 2020 à hauteur de 100 heures.

Celui-ci sera rétribué sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation, échelle C2.

Il produira un relevé justificatif des heures travaillées par trimestre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-AUTORISE, Madame le Maire à signer un contrat de vacation entre la commune et l'animateur du Conseil Municipal Jeunes, sur la base d'un nombre maximum de 100 heures pour l'année 2020 ;

- DIT qu'il sera rétribué sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation, échelle C2 ;

-DIT que les frais de déplacements hors commune lui seront remboursés selon les tarifs en vigueur sur la base d'un décompte à produire.

5 - SMAEP DU GAILLACOIS : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE - EXERCICE 2018

Présenté par Madame le Maire

- CONSEIL MUNICIPAL n° 20/02 - Procès-Verbal de séance Séance du 25 février 2020 19h00

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoint.

Fanny BOULZE, Christelle CARRIERE, Jean-Pierre CASSAGNES, Bruno DORÉ, Michel GASC, Jean GUILHEM, Pascal PECHARMAN, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Pascal CRÉPIN représenté par Lydie PICARONIE
Joël LOUP représenté par Anne-Marie ROSÉ

Absents excusés : Jacqueline DEÏDE-ROBERT, Morgane DESMAZES, Elise FARGIER, Aline GARTNER, Anne PIEROT, Jean-Pierre PUJOL.

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 21 février 2020

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2020

Le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :
Finances

DELIBERATION

Le Code des collectivités territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport, présenté aux membres du comité syndical du SMAEP du Gaillacois dans sa séance du 27 décembre 2019, a été adopté à l'unanimité et fait l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes au syndicat pour être présenté à leur conseil municipal.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Madame le Maire rappelle que ce rapport a été mis à la disposition des élus, par mail et en version papier à la mairie, et a également été mis en ligne sur le site internet de la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-ADOpte, à l'unanimité, le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SMAEP du Gaillacois, tel qu'annexé à la présente délibération.

La séance est levée à 20h

1 Avenants au marché de travaux de construction de l'école élémentaire

1 - Avenants au marché de travaux de construction de l'école élémentaire

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint en charge des travaux

Monsieur Thierry Mallé détaille la liste des avenants proposés au Conseil Municipal, à savoir :

	Montant HT	Montant TTC
Eurovia Aménagement accès de l'entrée principale du groupe scolaire	13 724.90	16 469.88
Probat constructions Plus valeur couleur Trespa	1 800.00	2 160.00
Ent. SEVESTRE Suppression descente EP, remplacement par boîtes à eaux + descentes EP	1 125.00	1 350.00
Ent. MASSOUTIER Modification sanitaires adultes et enfants	1 206.00	1 447.20
Ent. BOUAT Alimentation commandes optiques et équipements complémentaires	5 632.00	6 758.40
A2C sarl Commandes optiques sanitaires	6 628.21	7 953.85
A2C sarl Production d'eau chaude sanitaire	1 042.85	1 251.42
TOTAL GENERAL	31 158.96	37 390.75

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les avenants.

QUESTIONS DIVERSES

A la demande de Monsieur Bruno DORÉ, conseiller municipal, un document financier reprenant la totalité des dépenses et recettes de l'opération «

Construction de l'école élémentaire et agrandissement du restaurant scolaire » a été communiqué en séance aux élus.

Un tableau détaillé a été remis à chaque conseiller. La synthèse financière de l'opération s'établit comme suit :

DEPENSES

Marché de travaux	2 272 068 €
Honoraires architecte	186 900 €
Honoraires SPS	9 226 €
Honoraires bureau de contrôle	11 500 €
Tranchée fibre (rue de l'église/Lilian Doire)	3 450 €
Conteneur poubelles	18 611 €
Enedis branchement	4 287 €
Reconnexion puits (estimation)	1 500 €
Défibrillateur	1 312 €
Éclairage carrefour (mat)	10 000 €
Création bateau abaissé côté HLM	1 483 €
Pose fourreau jusqu'à la crèche (fibre)	2 833 €
Aménagement parking devant crèche	7 167 €
Aménagement trottoir le long parking rue Lilian Doire	9 917 €
Signalétique / Totem (estimation)	4 880 €
Mur orange	1 554 €
TOTAL HT	2 546 687 €
TVA	509 337 €
TOTAL GENERAL TTC	3 056 025 €

RECETTES

Subvention DETR 2018	350 000 €
Subvention Département 2018	250 000 €
Subvention DETR 2019	528 456 €
Subvention Département 2019	453 000 €
Base de financement :	1 507 875 €
FCTVA 16.404 %	501 310 €
Fonds propres	973 259 €
TOTAL GENERAL	3 056 025 €

Il est précisé que l'éclairage du carrefour (10 000 €) et la pose du fourreau jusqu'à la crèche (fibre) sont susceptibles d'être pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

Pour compléter l'information des élus, Madame le Maire indique la liste des travaux en lien avec le projet mais hors opération, à savoir :

DEPENSES

Matériel et mobilier cantine et école	50 504 €
Vidéoprotection (honoraires 2500€ + travaux)	17 060 €
TOTAL HT	67 564 €
TVA	13 513 €
TOTAL TTC	81 077 €

RECETTES

DETR (demandée)	25 000 €
DETR acquise	5 900 €
FCTVA 16.404 %	13 300 €
Fonds propres	36 877 €
TOTAL GENERAL RECETTES	81 077 €

Élections municipales et communautaires
Madame le Maire rappelle que les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020 et que les élus sont invités à faire connaître leur disponibilité pour tenir les bureaux de vote auprès du service Elections.

La séance est levée à 19h45

- CONSEIL MUNICIPAL - Procès verbal du lundi 25 mai 2020 à 19 heures

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Marssac sur Tarn, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle des fêtes en raison des risques sanitaires, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux Articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- 1 – ROSÉ Anne-Marie
- 2 – MALLÉ Thierry
- 3 – PICARONIE Lydie
- 4 – CASSAGNES Jean-Pierre
- 5 – DELARUE Myriam
- 6 – LOUP Joël
- 7 – DROUARD-GUIET Marie-Véronique
- 8 – ROCHE Gilbert
- 9 – MOULIS Laurence
- 10 – GASC Michel
- 11 – ANDRÉ Charlotte
- 12 – STEFANON Thierry

- 13 – RAMOS Mélanie
- 14 – GUILHEM Jean (à partir de 19h15)
- 15 – BOULZE Fanny
- 16 – PECHARMAN Pascal
- 17 – FERRIERE Dominique
- 18 – MAZURIER Pierre
- 19 – GUITTARD Véronique
- 20 – SARDA Philippe
- 21 – VAUR Mireille
- 22 – BITON David
- 23 – MEKHFI Sabine

Absent : Jean GUILHEM de 19h à 19h15

1. Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, doyenne d'âge, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents et installés dans leurs fonctions.

Madame Lydie PICARONIE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

2. Election du Maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Madame Anne-Marie ROSÉ, doyenne d'âge des membres présents du conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée (art L 2122-8 du CGCT). Elle

a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 23 Conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins :

- Monsieur Thierry MALLÉ
- Madame Myriam DELARUE

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. La présidente a constaté, sans toucher l'enveloppe, que le conseiller municipal l'a déposée lui-même dans le réceptacle prévu à cet effet. Tous les conseillers municipaux ont pris part au vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

a - Nombre de conseillers à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b - Nombre de votants (enveloppes déposées)	23
c - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L 66 du code élect)	0
d - Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral)	2
e - Nombre de suffrages exprimés (b-c)	21
f - Majorité absolue	11

Candidat	Nombre de suffrages obtenus
Anne-Marie ROSÉ	Vingt et une voix

2.5. Proclamation de l'élection du maire

Madame Anne-Marie ROSÉ a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

3. Election des adjoints

Sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

3.1. Nombre d'adjoints

Madame Le Maire a indiqué qu'en application des

articles L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 6 adjoints au maire au maximum. Elle a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de 6 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal, à l'unanimité, a fixé à 6 le nombre des adjoints au maire de la commune.

3.2. Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Madame Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art L 2122-4 et L 2122-7-2 du CGCT).

Le Conseil Municipal a décidé de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Cette liste est la suivante :

Liste de Madame le Maire :

Monsieur Thierry MALLÉ
 Madame Lydie PICARONIE
 Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES
 Madame Myriam DELARUE
 Monsieur Joël LOUP
 Madame Dominique FERRIERE

Elle est mentionnée dans le tableau de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

3.3. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	23
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L 66 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	23
f. Majorité absolue	12

Nombre de suffrages obtenus

Madame le Maire Vingt-trois voix

3.4. Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame le Maire, Anne-Marie ROSÉ. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tel qu'indiqué ci-dessous :

Monsieur Thierry MALLÉ, 1er adjoint
Madame Lydie PICARONIE, 2ème adjointe
Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, 3ème adjoint
Madame, Myriam DELARUE, 4ème adjointe
Monsieur Joël LOUP, 5ème adjoint
Madame Dominique FERRIERE, 6ème adjointe

LECTURE DE LA CHARTE

La loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 a prévu que,

lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le nouveau maire doit donner lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Lecture est faite de la charte

La séance est levée à 19 h 40

Marssac aime ses commerçants



Je soutiens mon commerce local



Aic Immobilier

Agence immobilière, 1 Avenue d'Albi,
Téléphone : 05 63 36 90 00

Ils sont là ! Pas toujours bien connus. Mais ils sont là, ils nous accueillent et nous servent au quotidien. Tôt levés, tard couchés... La période troublée que nous venons de vivre a mis l'accent sur le côté indispensable de ces commerces de proximité. Et notre commune a la chance d'avoir une offre étendue et de qualité.

Certains ont souffert durant cette période c'est pourquoi la municipalité a souhaité les soutenir en lançant, il y a quelques semaines, une campagne sur Facebook et aujourd'hui, en leur ouvrant les pages de notre journal.

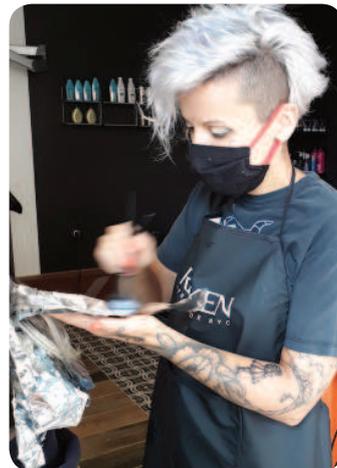
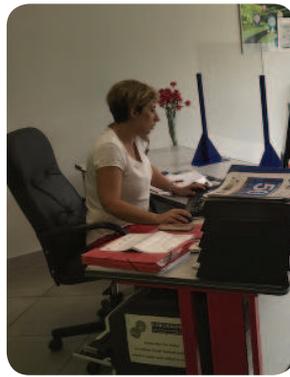
Allez à leur rencontre ! Notre commerce local, c'est : des emplois de proximité, des produits de qualité, un lien indispensable entre nous.

Le commerce de proximité est vital pour toute notre économie. Soutenons-le !



AJ Création

Salon de coiffure,
16 Avenue de Toulouse,
Téléphone :
05 63 53 18 76



Atelier Coiffure
Salon de coiffure,
3 Place de l'Église,
Téléphone :
05 63 55 48 40

Allianz Jean-jacques SIMORTE
Agence d'assurance, 19 Avenue d'Albi,
Téléphone : 05 63 53 25 44



ATIPYC Hôtel Restaurant
2 Avenue d'Albi, Téléphone : 05 63 55 40 29

Au Fournil de Maître Pierre
Boulangerie, pâtisserie,
6 Avenue d'Albi,
Téléphone :
05 63 53 23 57



Aux Pains Marssacois

Boulangerie, 6 avenue de Toulouse, Téléphone : 05 63 55 47 57



Auto-école ECT Marssac Ecole de Conduite Tarnaise

4 Avenue de Toulouse,
téléphone :
05 63 53 19 76



Tacos de Mars

3 Avenue d'Albi, Tél : 05 63 55 14 49



Aux Douceurs du Terroir Caviste

13 Avenue d'Albi,
Téléphone :
05 63 53 14 92



Suivez-nous sur
facebook :
Marssac sur Tarn



AUX PETIT SOINS
Institut de beauté, 19 Avenue d'Albi,
Téléphone : 05 63 47 52 60

BAT'IMMO
Agence immobilière, 8 place du Barry,
Téléphone : 05 63 78 22 78



BIP BIP
Pizzeria
2 avenue de Toulouse,
Tél : 05 63 53 22 52



Boucherie POUX
Boucherie charcuterie,
6 Place de l'Église,
Tél : 05 63 53 22 04



Carrefour Express
Supérette
Téléphone :
8 rue Blaise Pascal
05 63 46 09 10



Carrosserie Pelras
2 rue des Zagadiès,
Tél : 05 63 55 40 58



Cheminées Seguin
ZI La Vilette, 2 Rue
Antoine Becquerel,
Tél : 09 82 34 39 25



Côté Pizza
9 Bis rue des Ecoles,
Tél : 05 81 02 36 30

Sans oublier tous les commerçants du marché...



M
marssac

Consommation locale
=
emplois locaux





M
marssac

Je consomme
dans ma zone
pas amazonie !

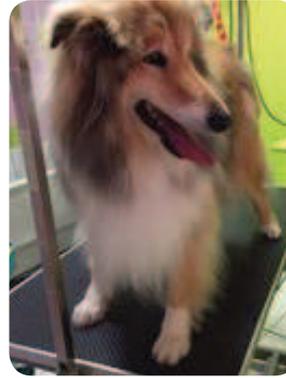


Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr



COUTURE et SERVICE

Service de retouche de vêtements - Laverie
15 Rue des Écoles, Téléphone : 06 15 88 16 14



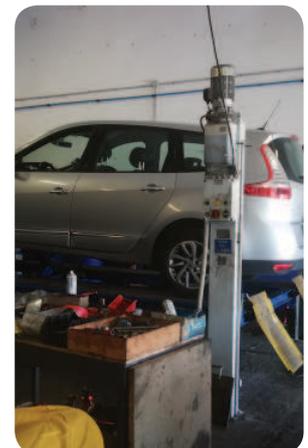
Elegance Canine

Toilettage, 2 rue Saint Orens, 06 74 27 61 35



GARAGE HAAS

Atelier de réparation automobile
10 Avenue de Toulouse, Téléphone : 09 67 26 40 30



M AUTO SERVICE

Atelier de carrosserie
et réparation automobile, 50 Rue de Florentin,
Téléphone :
05 63 53 90 46



Gédimat
Rue Antoine Becquerel
ZI La Viallette, Téléphone : 05 63 53 24 10



La Friperie
22, avenue de Toulouse, Tél.05 63 56 95 83.



Agence Groupama Marssac
Agence d'assurance, 5 Rue des Écoles,
Téléphone : 05 63 53 73 95



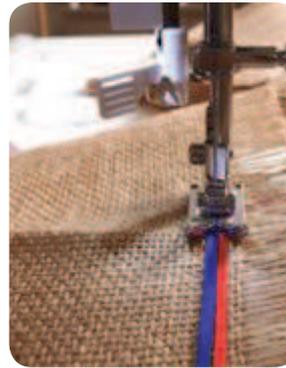
La Maison gourmande
16 Avenue d'Albi, Téléphone : 05 63 56 37 12



La Petite Gourmandise
Boulangerie,
17 Rue des Écoles,
Téléphone :
06 43 20 45 96



GARAGE Haberschill Franck
Garage automobile, 33 Avenue d'Albi,
Téléphone : 05 63 53 11 67



Lignes Créatives
La couture autrement, Téléphone : 06 69 55 54 60



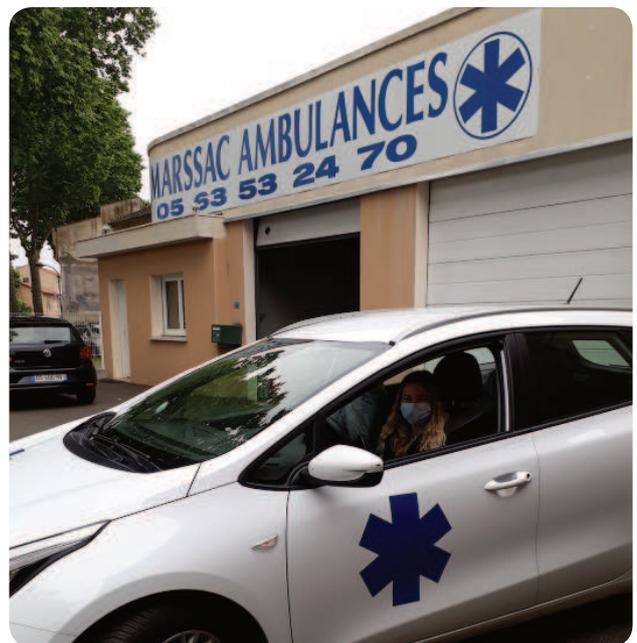
L'Orchidée
Fleuriste, 9 Av d'Albi
Tél : 05 63 53 22 48



L'Ostal des Pains
Boulangerie,
7 Avenue d'Albi,
Téléphone :
05 63 55 42 83



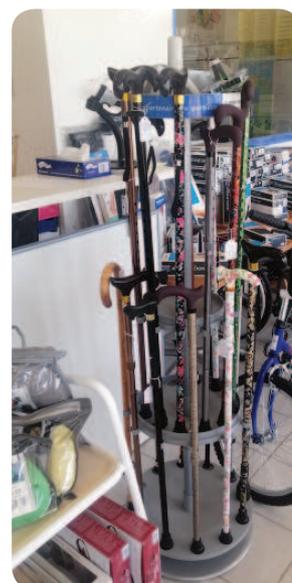
Mill Optic
Opticien
1 Avenue de Toulouse, Téléphone : 05 63 53 37 27



Marssac Ambulances
27 Avenue d'Albi, Téléphone : 05 63 53 24 70



Profil Coiffure
Salon de coiffure,
17 Bis Avenue d'Albi, Téléphone : 05 63 49 06 11



Plus Santé
Magasin de matériel
médical,
6 Rue Blaise Pascal
Téléphone :
05 63 56 39 16

M
marssac
Je soutiens mon
commerce local





Run Immobilier
Agents immobiliers, 14 Avenue d'Albi,
Téléphone : 05 81 63 05 10



SPAR
Supérette, 27 Bis Avenue d'Albi,
Téléphone : 05 63 40 03 08



Tabac marssacois
Marchand de journaux et boulangerie
Chaîne de points de vente de presse et magazines
proposant, selon le lieu, PMU, tabac, jeux.
5 Avenue de Toulouse, Téléphone : 05 63 55 47 57



SB Primeur
21 chemin de Tourseilles, www.sbprimeur.fr



L'Atelier de Glam's
Salon de coiffure
5421 route de Terssac, Téléphone : 06 99 34 20 23



**Pharmacie
Didier Martignac**
3 Rue des Écoles,
Téléphone :
05 63 53 15 78





Marssac Motoculture
Station service et service
de réparation motoculture
23 Avenue de Toulouse,
Téléphone : 05 63 55 44 61



**Solidaire avec
mes artisans**



Minh Food
Cuisine vietnamienne
Téléphone : 06 45 02 23 87

M
marssac

**Acheter près
c'est acheter vrai !**



Un Instant Hors du Temps

Institut de beauté
9 Rue des Écoles,
Téléphone :
06 37 22 32 37



Vival
Supérette
6 Avenue d'Albi, Téléphone : 05 63 47 13 64



Et voilà ! Petit tour d'horizon de ce qui fait la richesse et l'attractivité de notre commune. Bien entendu, nous ne sommes pas infaillibles et nous avons pu faire des erreurs ou des oublis. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter Jean Guilhem, responsable de cette opération, qui reprendra contact avec vous.

06 63 67 58 18
jean.guilhem@bbox.fr

Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Numéros utiles



Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
<i>ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</i>	
Samu Social	115
Pompiers	18
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24

Coronavirus Covid-19

0 800 130 000

Drogues Info Service	0800 23 13 13
Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Docteur nuit urgence et week end	3966

Dispositif canicule 2020

Le Plan National Canicule a été élaboré à la suite de l'épisode caniculaire exceptionnel de 2003. Il a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de définir les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celle-ci et d'adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial, en portant une attention particulière aux populations à risque.

L'été approche avec les risques de fortes chaleurs et comme chaque année depuis 2004, le Plan National Canicule prévoit au niveau communal, de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en recueillant dans un fichier, les éléments relatifs à l'identité des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes adultes handicapées, isolées et vulnérables, vivant à domicile et n'ayant pas d'entourage proche (famille, voisins...).

Jusqu'au 31 août, le CCAS de la Mairie de Marssac sur Tarn a donc pour mission de recenser sur le territoire de la commune, ces personnes qui en font la demande. Elle dispose d'un registre nominatif depuis 2005. Pour être opérationnel et avoir toute son utilité en cas de canicule, il est nécessaire de procéder à sa mise à jour régulière.

Afin de réaliser cette actualisation, qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'un changement de situation, adresse par exemple, nous invitons tous les Marssacois qui le désirent à remplir le bulletin d'inscription situé en page suivante.

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie : CCAS 05 63 55 07 48.

Ainsi, en cas d'alerte liée à de fortes chaleurs, nos services pourront vous contacter prioritairement, afin de vérifier vos besoins, vous rappeler les recommandations et conseils de prévention et intervenir en cas d'urgence.

Un numéro vert national « canicule info service » est mis à la disposition du public jusqu'au 31 août prochain : 0 800 06.66.66

LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION « CANICULE »
0800 06 66 66
 Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe



PLAN DE GESTION CANICULE 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

Demande remplie par : une personne âgée ou handicapée
 un tiers (*préciser les coordonnées*)

Je soussigné(e) :

Personne seule

NOM :

Vivant en couple

Prénom :

Adresse : 81150 MARSSAC SUR TARN

(domicile) : (portable) :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter,
en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de
risque exceptionnel, climatique ou autre.

- ⇒ en qualité de personne âgée de 65 ans et plus
- ⇒ en qualité de personne âgée de 60 ans, reconnue inapte au travail
- ⇒ en qualité de personne handicapée (bénéficiaire de l'allocation adulte handicapée, l'allocation compensatrice tierce personne, carte d'invalidité, reconnaissance de travailleur handicapé)

Renseignements utiles :

Famille : oui non

NOM, prénom, adresse et téléphone :

.....

.....

.....

Tél. :

Voisins proches : oui non

NOM, prénom, adresse et téléphone :

.....

.....

.....

Tél. :

Bénéficiaire d'un service d'Aide à domicile : oui non Coordonnées :

Médecin traitant :

.....

Tél. :

Marszac, le

Signature de l'intéressé(e)

Cette fiche d'inscription est confidentielle et ne sera utilisée qu'en cas de déclenchement du Plan Urgence par le Préfet (niveau d'alerte 3), afin de pouvoir vous contacter le plus rapidement possible et vous apporter l'aide nécessaire.